



Communiqué de presse

64 ans c'est toujours non ! Ensemble, menons campagne pour nos retraites

Près d'un an et demi après le passage en force de la réforme des retraites, par 49.3 et contre les millions de grévistes et de manifestant-es dans tout le pays, une écrasante majorité de salarié-es et d'agent-es des services publics refusent toujours cette réforme injuste, brutale, dans laquelle les femmes sont une nouvelle fois les grandes perdantes.

Pourtant, les solutions de financement existent : un autre choix de répartition de la richesse produite, un choix de justice sociale !

Par nos mobilisations, nous voulons exprimer à nouveau haut et fort l'exigence que puisse s'exprimer la démocratie, sociale comme parlementaire ! Notre modèle de retraite par répartition, celui de la solidarité intergénérationnelle et interprofessionnelle, fait aussi notre force.

Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) travaille sur des hypothèses d'évolution des droits familiaux et conjugaux qui sont toutes défavorables aux femmes. Il doit aussi rendre un rapport sur les conséquences des prévisions économiques sur le système de retraites au mois de juin, offrant au patronat et aux forces politiques qui souhaitent durcir encore les conditions de départ en retraite de nouvelles opportunités d'attaquer le système actuel.

Alors qu'il avait été annoncé comme pouvant porter sur l'ensemble des sujets relatifs aux retraites, le « conclave », renommé Délégation Paritaire Permanente (DPP) été réorienté par rapport à l'objectif initial. Il ne débouchera pas sur une remise en cause de la réforme, et ses conclusions, annoncées pour le mois de juin, pourraient être de nouvelles attaques, notamment l'instauration d'un nouvel étage de capitalisation.

Pour la FSU, c'est une ligne rouge, comme le serait toute atteinte au montant des pensions.

La FSU engage une campagne large de mobilisations avec plusieurs étapes, incluant le 5 juin. A cette date, en effet, une résolution parlementaire visant à obtenir un vote sur l'abrogation de la réforme des retraites sera déposée à l'Assemblée nationale. Sa portée symbolique est forte : ce sera la première fois que l'Assemblée Nationale votera sur la réforme de 2023.

Il est possible et nécessaire de remettre ce dossier sur le devant de la scène !

Cette campagne au long cours s'adresse aux actif-ves et aux retraité-es et prendra des formes diversifiées, construites dans l'unité la plus large possible, meetings, expressions publiques, réunions d'information syndicale, grèves, manifestations, rassemblements... L'objectif est d'obtenir l'abrogation de la réforme des retraites de 2023. Dans le contexte du débat pour le PLF et le PLFSS 2026, il s'agit aussi de peser pour d'autres choix budgétaires et pour un autre horizon social.

Bagnolet, le 28 mai 2025